

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 33 (1895)
Heft: 12

Artikel: Les sentiments et l'orthographe
Autor: Alice
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-194852>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
six mois . . . 2 fr. 50
ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On s'abonne au *Bureau du Conte*, à Lausanne et aux Bureaux des Postes. — Les abonnements datent du 1^{er} janvier, du 1^{er} avril, du 1^{er} juillet et du 1^{er} octobre.

PRIX DES ANNONCES :
du canton, 15 c. ; de la Suisse, 20 c. ; de l'Etranger, 25 c. la ligne ou son espace.

Les sentiments et l'orthographe.

En inscrivant tout à l'heure, dans mon livre de dépenses : *4 sous de cannelle*, j'ai pensé que malgré toutes les promesses qui nous avaient été faites au sujet de l'orthographe, l'Académie ne nous avait pas encore donné le droit d'agir suivant notre idée.

Il me semble cependant que si j'avais mis une *n* seulement à cannelle, cette dernière n'aurait eu ni un autre goût, ni un autre parfum.

De nos jours on recommande beaucoup l'économie, mais les gens qui n'arriveront pas à posséder cette qualité sont ceux dont l'orthographe est parfaite, car en formant des lettres dont ils pourraient se passer, ils dépensent inutilement du papier, de l'encre, des plumes et surtout du temps.

Il est vrai qu'il y a des occasions où certaines personnes allongeraient volontiers les mots au lieu de les abréger. Je choisis l'exemple d'une jeune femme nouvellement mariée, qui, chaque soir, confie à son Journal intime ses impressions du jour.

Elle regrettera, tant les mots lui paraissent jolis, de devoir écrire : « Ah ! quelle douce tâche que celle de faire cuire sa soupe dans la marmite conjugale ! » Dans son bonheur, et pour faire durer le plaisir, elle aimeraït pouvoir ajouter un *t* à marmite et une *l* à conjugale.

De même, confiant au papier que l'amour de son mari prend chaque jour de plus grandes proportions, le mot « amour » lui paraît si tendre à prononcer qu'elle seraît prête à le faire commencer par une *h*, à le gratifier d'une seconde *m* et même d'un *s* final, pour faire voir qu'il y en a beaucoup. Il fait si bon parler de ce qui réjouit le cœur.

Mais si une jeune mariée est toute disposée à user et même à abuser des trésors que l'alphabet met à sa disposition pour proclamer sa félicité, la femme qui est déjà arrivée à la station où le verbe aimer ne se conjugue plus qu'à l'imparfait, n'a pas de raisons pour désirer des mots sans fin, quand elle devra parler de celui qu'elle a choisi pour compagnon de sa vie. Elle sera de l'avis

de ceux qui prêchent l'économie des lettres et tombera d'accord avec ceux qui écriront *ortografe* au lieu d'orthographe, sitôt que la liberté leur en sera donnée.

Elle n'a plus à faire que de tristes confidences, et elles lui paraîtront moins longues, moins pénibles, si elle pouvait abréger les mots dont elle doit se servir pour raconter à son Journal ses peines et ses déceptions : il y aurait pour elle moins d'humiliation s'il lui était permis d'écrire à la hâte :

1^{er} MARS. — Aniversaire de notre mariage. Adieu doux zéphirs d'antan ? Seul un vent glacé a soufflé aujourd'hui.

2 MARS. — Mon mari change et devient *bouru*.

3 MARS. — Mon mari est un homme *afeux* !

5 MARS. — Mon mari, je le sens dans mon cœur, a des envies de me *batre* !

10 MARS. — *Horeur* ! mon mari m'a *battu* !

Pauvre martyre !... Ah ! que l'Académie lui permette sans retard cette suppression de lettres qui, en abrégeant les mots, diminuerait la honte qu'elle éprouve en faisant de tels aveux ; ou sans cela, qu'elle lui donne toute liberté d'allonger ses confessions quand elle en éprouvera le désir. De cette façon lorsqu'elle écrira dans son Journal : « J'ai battu mon mari » elle pourra ajouter au mot « battu » un si grand nombre de *t* que son cœur en sera soulagé, comme on l'est toujours quand on a accompli une action de valeur.

ALICE.

Le père Cathélaz et M^{me} Durieux.

On a tant parlé ces derniers temps du centenaire Jean-François Cathélaz, de Longirod, ce doyen des habitants de la Suisse, mort en février dernier, à l'âge de cent-quatre ans, deux mois et six jours, qu'il est intéressant de reproduire les curieux détails qu'on va lire, concernant une femme vivant à Lausanne, en 1828, et auprès de laquelle le père Cathélaz aurait encore pu être considéré comme un jeune homme.

Voici ce que nous lisons dans les

journaux de septembre de cette même année :

« Nous avons à Lausanne depuis quelques jours une femme dont le *Journal de Genève* a parlé dernièrement, et qui offre un phénomène de longévité tout à fait remarquable. Elisabeth, fille de Claude Thomas et d'Anne Métral, fut baptisée dans la paroisse de Villaroux, à trois lieues de Chambéry, le 17 décembre 1714. Elle a été mariée deux fois, la seconde à l'âge de soixante-six ans, avec le nommé Durieux, âgé de vingt-cinq ans, dont elle porte le nom. Ils ont vécu treize ans ensemble ; elle n'a pas eu de famille.

» Dans l'intervalle du premier au second mariage, elle a été, sept ans de suite, courrier d'un prince, à Milan (sous le nom d'Antoine, ce qui, par continuation, lui fait encore donner le nom de Toinon, dans sa commune). Pendant ce temps, personne n'eut le secret de son sexe, et ce pénible métier n'altéra aucunement sa santé, qui résista même à de violents chagrins ; le dernier fut, à ce qu'il paraît, l'incendie d'un hôtel qu'elle tenait à Lans-le-Bourg, où elle habitait depuis très longtemps. Il fut brûlé lors du passage des Autrichiens, en 1815.

» Par l'effet qu'on éprouve à son premier abord, on ne lui accorde guère plus de soixante et quelques années, tant elle est conservée d'une manière étonnante. Elle est d'une taille moyenne et la vieillesse ne l'a pas courbée ; très vive, gaie, robuste et bien portante, elle tire, avec raison, une sorte de vanité d'avoir pu se passer toujours de médecin. Elle ignore ce que c'est que la plus légère maladie ; elle fait de longs trajets à pied, elle ne connaît pas encore la fatigue, et elle assure que les médecins de la famille royale de France, à qui elle a eu l'honneur d'être présentée en 1827, lui ont prédit encore trente ans de vie.

» Elle n'avait plus aucun cheveu il y a cinquante ans ; il lui en est revenu de nouveaux qui sont maintenant gris et assez abondants. Elle a perdu toutes ses dents de dessous sans aucune douleur ; il lui en reste quelques fragments à la mâchoire supérieure. Son pouls,